

# Ce que l'économie de l'éducation peut apporter à la définition de stratégies nationales en matière de formations rurales

Groupe de réflexion MAE

*note I. TOUZARD, L. DUPUY, CNEARC, 28/06/04*

On pourrait percevoir -à tort- l'économie de l'éducation comme une discipline faisant assaut de statistiques et de planification, et utilisant l'outil informatique pour perfectionner des modèles mathématiques qui font office de diagnostic et de prévisions. La note qui suit indique quelques pistes pour tenter de cerner ce que cette science peut apporter en replaçant le terrain au cœur de la réflexion.

Le champ de l'économie de l'éducation, en effet, est vaste ; il concerne :

- la sphère **micro économique** autant que la sphère macroéconomique,
- l'analyse de **la demande** autant que l'analyse de l'offre,
- **l'étude des comportements** des agents et du **fonctionnement des organismes**, autant que l'évaluation des résultats de leurs activités,
- **la compréhension des mécanismes de régulation**, de rencontre entre l'offre et la demande (notamment par les marchés) autant que l'analyse interne des organismes.

C'est pourquoi, la définition de stratégies nationales de formation rurales requiert de faire recours à l'analyse économique :

1. Pour évaluer les dispositifs de formation (partie I),
2. Pour mieux prendre en compte la demande en formation des acteurs (partie II),
3. Pour définir la place à accorder au « marché » dans la rencontre de l'offre et de la demande (partie III).

## **I) Pour évaluer les dispositifs de formation (l'offre)**

On ne reviendra pas sur l'urgente nécessité, développée dans la note d'A. Maragnani du 10 juin 2004, de mobiliser les outils économiques d'évaluation des organismes de formation existants ou envisagés qui permettent :

- en interne de mesurer l'activité des établissements, ainsi que la « productivité » des ressources humaines et matérielles engagées, et de faire l'évaluation financière des dispositifs,
- en externe, de prendre en compte l'insertion des sortants, la « sanction du marché ».

Il s'agit là d'éléments de comparaison des systèmes entre eux, d'aide à la prise de décision, rarement utilisés pour juger de la pertinence de certaines propositions.

Au niveau macroéconomique, c'est-à-dire du financement global du système éducatif, il est également nécessaire de disposer rapidement d'un système d'information permettant de faire l'évaluation financière et budgétaire du secteur, et de le défendre dans le cadre de débats interministériels.

Pour atteindre ces objectifs, les difficultés ne sont pas vraiment d'ordre méthodologique ; il s'agit plus d'un manque de volonté politique pour mettre en place un observatoire de ces établissements, d'un manque de coordination entre différentes tutelles, et d'un défaut de compétences tant au niveau des cadres nationaux que des opérateurs de la coopération française.

Cependant, une question demeure : celle de savoir comment mesurer **l'efficience** du secteur formation/éducation, et notamment de savoir **comment en évaluer les effets macro-économiques**. Il ne s'agit pas seulement de faire une évaluation financière des systèmes, mais de la mettre au regard de la contribution de la formation au développement d'un secteur économique donné, celui de l'agriculture, et plus particulièrement celui de l'agriculture familiale. Or, jusqu'à aujourd'hui, l'économie de l'agriculture familiale des pays du sud est très mal décrite et comprise, et donc très mal évaluée. Par exemple, de nombreux projets de développement actuels prônent les « activités génératrices de revenu », ce qui sous-entend que certaines activités productives, liées à l'autosubsistance notamment, ne créent pas de revenu, ce qui est du point de vue de l'analyse économique, erroné<sup>1</sup>.

La question est donc :

- 1) Comment évaluer, de façon pertinente, la réelle contribution de l'agriculture familiale au développement économique et social du pays (niveau et répartition des revenus, production alimentaire, croissance, exportations, création d'emplois, etc ?)
- 2) Comment expliquer la part de la formation et de l'éducation dans le développement de ce secteur ? comment par exemple relier croissance et progrès technologique d'une part, et comment relier progrès technologique et formation d'autre part ?

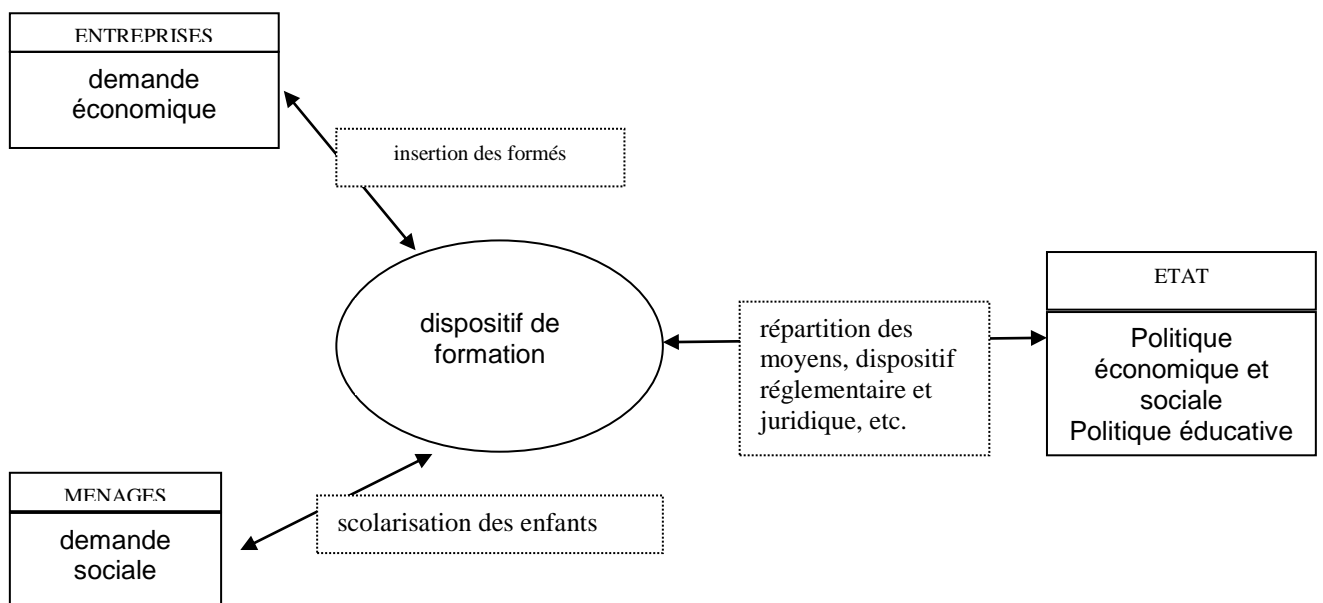
A ce niveau , des travaux de recherche sont nécessaires

## II) Pour mieux prendre en compte la demande en formation des acteurs

La contribution de l'économie de l'éducation se situe également au niveau **de la prise en compte de la demande des acteurs**.

Nous partons de l'hypothèse, relativement partagée aujourd'hui, que la construction de politiques agricoles ou de politiques de formation, n'est pas qu'une affaire d'experts, nationaux ou français : ces orientations stratégiques doivent reposer sur la participation des différentes catégories de ruraux et des opérateurs de formation, pour être par la suite relayées, portées, par le plus grand nombre d'acteurs.

Pour développer cet argument, nous observons, comme dans d'autres domaines, qu'un dispositif de formation ou d'éducation évolue et s'ajuste sous l'effet à la fois de la demande sociale et de la demande économique, dans un cadre défini par l'état (figure ci-dessous).



<sup>1</sup> J'ai choisi cet exemple car les offres de formation sont aujourd'hui dans de nombreux endroits définies en fonction de ces soit disant « activités génératrices de revenu »

Autrement formulé, l'enjeu est donc que les Etats mettent en place des politiques de formation :

- qui prennent en compte la demande économique et sociale,
- qui mettent en place des dispositifs de formation assez souples pour pouvoir eux-mêmes s'ajuster aux évolutions futures de la demande.

Pour construire ces politiques, l'économie de l'éducation s'avère nécessaire, dans le sens où elle peut contribuer à mettre en regard :

- les stratégies de scolarisation des ménages ruraux, leurs attentes en termes de formation, et notamment de formation initiale (la demande sociale),
- les économies des systèmes d'activité en milieu rural, et les stratégies des employeurs des secteurs agricoles et para agricoles (la demande économique),
- la part réelle des financements des systèmes éducatifs et de formation couverts par les ménages et les entreprises,
- les propositions des cadres et experts.

## II – 1 ) Pour comprendre la demande sociale des ménages en éducation et en formation initiale

Cette demande résulte de différents types de facteurs, dont les déterminants économiques. La *théorie du capital humain*<sup>2</sup> propose de considérer que l'éducation engendre des coûts, directs et indirects (coûts d'opportunité) pour les familles. Il s'agit donc de repérer l'ensemble des dépenses, et notamment les coûts d'opportunité, et d'évaluer ces coûts d'opportunité dans l'agriculture, **d'où une fois de plus l'importance de mener une analyse pertinente de l'économie des systèmes d'activité.**

En contre partie, l'éducation permet la création d'un bien (le capital éducatif plus largement appelé *capital humain*) qui augmente la productivité. Dans la mesure où l'éducation accroît la productivité du travail de l'individu, son accumulation va engendrer, comme pour tout capital, un flux de revenus supplémentaires (les suppléments de salaire ou de revenu). Les gains résultent du différentiel entre ce que l'on gagnerait sans formation et ce que l'on gagne en plus avec formation. **L'enjeu est d'évaluer ces différentiels de revenu.**

La théorie du capital humain postule que les individus se fondent sur le taux de rendement (différentiel de revenu/coûts) de capital humain pour prendre leurs décisions. C'est ainsi que l'on peut en partie expliquer pourquoi les familles rurales n'investissent pas et n'investiront pas dans des formations techniques agricoles, si ce n'est pour que l'enfant se dirige vers des activités et une carrière qui dégagent un revenu qui soit, dans une mesure à définir, supérieur à celui qu'il peut escompter sans formation. De plus, pour renforcer ce choix « économique », les parents ont autour d'eux de nombreux exemples de producteurs qui réussissent non pas parce qu'il ont eu une formation technique agricole, mais pour de multiples autres raisons.

Cependant :

- Il est tout à fait évident que certains éléments non pris en compte dans cette approche peuvent avoir une influence notable sur la décision des individus et des familles : les éléments non monétaires, souvent sociaux ou culturels, l'incertitude... Notamment, toutes les caractéristiques non monétaires de l'emploi escompté tel que le statut, la localisation, l'autonomie, la stabilité, la pénibilité etc... interviennent certainement dans l'évaluation des bénéfices associés à une formation.
- Dans la mesure où l'individu (l'élève, l'étudiant) se situe dans une famille, peut-on dire que les choix éducatifs sont individuels ou familiaux ?
- Enfin, une demande s'exprime toujours face à une offre existante, à un contexte économique et social, et surtout en fonction de la perception qu'en ont les ménages.

---

<sup>2</sup> Gary S. Becker, 1975 – Human capital – National Bureau of Economic Research

Pour identifier et comprendre les stratégies du système « parents-enfants » vis à vis de l'éducation et de la formation, il est donc nécessaire de coupler des analyses en termes de « capital humain », à l'étude des stratégies d'insertion (ou corrélativement de poursuite des études), de construction de trajectoires des individus, en fonction des contextes, du chômage, etc... et surtout en fonction de l'économie des exploitations agricoles.

## **II- 2) Pour comprendre la demande émanant des secteurs productifs, agricoles et para-agricoles**

C'est à ce niveau qu'est mobilisée la notion de « relation emploi-travail-formation ». Là encore, il ne s'agit pas de limiter cette relation à la mise en regard de référentiels-métiers et de référentiels de formation, mais de prendre en compte l'ensemble des composantes de la « demande » des acteurs économiques (entreprises, exploitations, organismes de développement, services de l'Etat, etc.) :

→ Dans les secteurs où le statut de salarié existe (services à l'agriculture et au développement rural, exploitations agricoles patronales ou capitalistes), il est nécessaire non seulement d'identifier les « profils » des employés, mais aussi, et surtout, de faire l'analyse des stratégies de recrutement des employeurs : place du diplôme, de l'expérience, des caractéristiques personnelles. Par exemple, au Cameroun, une école technique d'agriculture s'est investie dans la formation d'ouvriers agricoles susceptibles de travailler dans les plantations de palmier à huile, ce secteur se développant. Malgré les efforts fournis au niveau de l'école pour définir les tâches et compétences liées à ce type d'emploi, il s'avère que les formés ne trouvent pas à s'embaucher, le recrutement des salariés dans les plantations étant lié aux relations de parenté et non à la formation : quelle est la pertinence de cette offre de dispositif de formation au regard de la demande ?

→ Dans le domaine des systèmes de production ruraux, il est nécessaire de bien connaître les dynamiques d'installation ou de dévolution des exploitations agricoles familiales ; elles diffèrent selon les régions, et on assiste par endroits à de profondes mutations, à une évolution des « règles » sociales (exemple pays Bamileke). Qu'est-ce qui aujourd'hui joue sur la définition du niveau de revenu agricole par actif ? qu'est-ce qui préside à l'accumulation ? comment se construisent les trajectoires d'exploitation ? en quoi la formation initiale, la formation continue, les trajectoires personnelles... jouent sur les trajectoires d'exploitation, et sur les revenus que les jeunes et leurs familles peuvent escompter ?

## **II-3 ) Pour comprendre la demande en formation continue des producteurs ruraux**

De nombreuses formations de producteurs sont aujourd'hui définies de façon sectorielle (formation à la culture de la tomate, de l'oignon, à l'élevage de porcs, à la transformation de fruits en confitures, etc...) , et généralement orientées vers les « activités génératrices de revenu », conception que nous avons remise en cause en I).

Aujourd'hui, l'enjeu est de ne plus « plaquer » des façons culturelles ou d'élevage conçues loin des villages, dans les écoles ou dans les centres de recherche, et proposées en « prêt-à-porter », mais de concevoir des formations répondant aux réelles préoccupations, et adaptées aux conditions et systèmes d'activités des producteurs. Il est donc nécessaire de bien connaître ces systèmes d'activité, afin de pouvoir analyser la demande de formation du point de vue des acteurs (et non pas « du point de vue de ceux qui savent ce qu'il faut faire »), ce qui exige de mobiliser des critères économiques qui rendent

compte de la valeur ajoutée par le travail de ces producteurs, et donc permettent de juger les pratiques paysannes comme toute activité économique <sup>3</sup>.

Il s'agit là d'une donnée fondamentale de la réforme des dispositifs de formation de techniciens et de formateurs : comment, dans la stratégie nationale, développer rapidement ces compétences dans le pays ?

### **III) Pour définir la place à accorder au « marché » dans la rencontre de l'offre et de la demande**

Une des questions importantes actuelles auxquelles sont confrontés les acteurs chargés de l'élaboration des politiques nationales est de savoir dans quelle mesure il est possible de confier les formations rurales, et notamment les formations continues professionnelles, à des opérateurs privés, professionnels, associatifs. De nombreux opérateurs et bailleurs font l'hypothèse (souvent implicite) que sur un marché livré à la concurrence, les organismes de formations offrant le meilleur rapport « qualité/prix » se pérenniseront (et donc les autres disparaîtront). Mais en réalité, comment fonctionnent ces marchés ? Il est temps de se pencher sur cette question, à l'heure où des fonds de formation continue se mettent en place dans de nombreux pays. Des évaluations de ce type ont été faites en France à propos du « marché » de la formation professionnelle (agricoles et autres), et elles ont été très instructives...

Il est donc important de consacrer rapidement des moyens à l'étude objective des processus actuels de privatisation/marchandisation des systèmes de formation professionnelle.

En conclusion, l'enjeu méthodologique est aujourd'hui d'avoir des cadres d'analyse du comportement des agents (producteurs, ménages) en termes de choix éducatifs et de formation, ainsi que des outils de dialogue social, pour immerger le système éducatif et de formation dans le système économique, et mieux positionner l'intervention de l'état et des bailleurs dans ce domaine.

---

<sup>3</sup> et ce faisant de les faire reconnaître comme telles par des opérateurs et formateurs qui souvent les jugent à priori inopérantes ou dépassées.